

تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Royaume du Maroc
Le Chef du Gouvernement
Ministère des Affaires Générales
et de la Gouvernance



المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوزارة المكلفة بالشؤون العامة
والحكامة

 Gouvernance
en Afrique
www.afrique-gouvernance.net

Note de synthèse ATELIER 2

Recouvrer la souveraineté sur l'ensemble des ressources naturelles et les mettre au service d'économies africaines durables

Contexte et Problématique :

Avec une industrialisation embryonnaire, les modèles de croissance en Afrique sont de type rentier avec les paradoxes et les limites qui leurs sont inhérents. Il s'ensuit une extraversion des économies africaines, qui les relègue à la périphérie de l'économie mondiale et les confine dans le rôle dévalorisé de pourvoyeurs d'intrants à très faible valeur ajoutée dans la nouvelle division internationale du travail. Cette extraversion des dynamiques économiques africaines (économie d'enclave, de concession et de plate-forme) génère, par ailleurs, des externalités environnementales et sociales inacceptables, qui rendent impératif la rupture avec la logique de rente et la construction d'économies africaines viables par leur productivité et porteuses de prospérité économique et de progrès social pour tous.

Il convient, pour ce faire, d'énoncer des règles de gouvernance des ressources naturelles adaptées aux nouveaux enjeux du développement et de promouvoir les secteurs stratégiques, pour lesquels l'Afrique détient des avantages comparatifs comme l'agriculture et la transformation manufacturière des ressources minières pour créer plus de valeur ajoutée et hâter l'émergence du continent. Un intérêt particulier doit être accordé aux ressources foncières, menacées par l'accaparement, hydrographiques, à la base de tout développement pérenne, ainsi qu'au développement des filières agroalimentaires, garantes de la sécurité du continent.

Proposition 3 : Adapter la gouvernance des ressources naturelles, notamment par l'énoncé de nouvelles règles

Questions à débattre :

Quelles valeurs et quels principes de gouvernance pour une gestion profitable et durable des ressources naturelles dans le projet de développement du continent africain ?

Comment mettre les ressources naturelles au service de la paix et du développement des pays africains en proie à des conflits ?

Quelles nouvelles règles, pour une gouvernance adaptée des ressources naturelles ?

Quelles orientations donner au développement de l'Afrique et qui permettent d'intégrer fortement l'obligation de protection de l'environnement dans l'exploitation des ressources naturelles ?

Quelles règles et approche partenariales entre l'Afrique et le « reste du monde » dans l'exploitation et la mise en valeur des ressources naturelles du Continent ?

Comment mettre à profit l'explosion de la demande en matières premières minérales des pays émergents pour pousser à l'instauration d'un partenariat industriel rénové, plus avantageuses pour l'Afrique ?

Comment faire évoluer le cadre régissant la concession, établi par le passé avec les investisseurs étrangers, pour que les pays africains puissent tirer profit plus équitablement de l'envolée des prix des matières premières qui ne leurs profite aujourd'hui que très partiellement ?

الشركاء PARTENAIRES



تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Royaume du Maroc
Le Chef du Gouvernement
Ministère des Affaires Générales
et de la Gouvernance



المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوزارة المكلفة بالشؤون العامة
والحكامة

 Gouvernance
en Afrique
www.afrique-gouvernance.net

Proposition 4 : Adapter le régime de la gouvernance du foncier aux réalités et aux besoins des sociétés africaines

Questions à débattre :

Quelles valeurs et principes de gouvernance du foncier en Afrique qui prennent en compte durablement les besoins et les droits des sociétés Africaines ?

Quelles règles et stratégies pour garantir la protection et la sécurisation des ressources foncières de l'Afrique contre les velléités d'accaparement des terres par des grandes puissances et des entreprises étrangères ?

Comment adapter le régime « moderne » de gouvernance du foncier aux mécanismes traditionnels de régulation foncière ?

Au moment où le monde manifeste un intérêt grandissant à l'égard des terres de l'Afrique, Quelle feuille de route pour garantir les droits fonciers des Africains en vue de promouvoir une prospérité partagée ?

Proposition 5 : Promouvoir une gestion intégrée et équitable de l'eau et des zones littorales

Questions à débattre

Comment promouvoir une gestion intégrée de l'eau qui garantit un accès équitable à l'eau potable à toutes les populations Africaines ?

Quelle gouvernance de l'eau pour une agriculture performante et une autosuffisance alimentaire durable sur le Continent ?

Quelle forme de gestion intégrée des zones littorales et des eaux maritimes Africaines pour une exploitation pacifique, durable et respectant la biodiversité ?

Quels principes et mécanismes de coopération entre les différents acteurs qui sont autour de l'eau et des zones littorales ?

Quelles stratégies de gestion de l'eau aux niveaux régional, national et local, permettant d'assurer aussi bien un accès équitable des populations qu'un approvisionnement adéquat des autres utilisateurs ?

Proposition 6 : Accompagner la mise en place de filières agroalimentaires

Quelle stratégie d'accompagnement et de pérennisation des filières agro-alimentaires adaptées aux intérêts et aux besoins de consommation en Afrique ?

Quels sont les freins actuels au développement des filières agroindustrielles africaines, dont le potentiel, une fois libéré, leur permettra d'investir massivement le secteur marchand, notamment urbain ?

Quelles alternatives à la libération sous contrainte d'ajustement structurel de l'agriculture africaine, qui pêche par son manque d'ancrage dans les réalités du continent et son simplisme et qui n'assure pas ipso facto l'efficacité des marchés ?

الشركاء PARTENAIRES

